

# Chartres International

La Ville de Chartres a confié à Chartres International la responsabilité des actions favorisant les échanges, la compréhension et la connaissance réciproque avec les villes jumelles et partenaires (jumelages, pactes d'amitié, coopérations et divers échanges internationaux).

A cet effet, il est chargé :

- de permettre des actions directes de coopération dans divers domaines culturels, sportifs...
- de mettre à la portée de tout usager qui en aurait le désir les moyens d'apprendre une autre langue ou de perfectionner les connaissances qu'il pourrait en avoir.

## PACTES DE JUMELAGES

- RAVENNE (Romagne - Italie) en 1957
- CHICHESTER (West Sussex - Angleterre) en 1959
- SPIRE (Palatinat - Allemagne) en 1959
- BETHLEEM (Palestine) en 1994
- EVORA (Alentejo - Portugal) en 2003
- LEON (Espagne) en 2009

## PACTE D'AMITIE

- SAKURAI (Japon) en 1989

## COOPERATION

- LUJAN (Argentine) en 2009



10, Place de l'Étape au Vin, 28000 Chartres



CHARTRES  
INTERNATIONAL

CHARTRES INTERNATIONAL

10, Place de l'Étape au Vin

28000 CHARTRES

☎ 09.54.68.07.35

[contact@chartresinternational.com](mailto:contact@chartresinternational.com)

[www.chartresinternational.com](http://www.chartresinternational.com)

# Cours de langues 2024-2025



CHARTRES

# Cours collectifs de langues (adultes)

## Année 2024 - 2025

**ELC** : Eure-et-Loir Campus, 21 rue de Loigny la Bataille **EV** : 10 Place de l'Etape au Vin, CHARTRES

Langue	Niveau (par ordre de difficulté croissante)	Jour	Heure	Lieu
<b>Allemand</b>	Elémentaire.....	Jeudi.....	18:00 - 19:00	EV
	Intermédiaire & Avancé.....	Jeudi.....	19:00 - 20:00	EV
<b>Anglais</b>	Faux-débutant.....	Vendredi.....	18:00 - 19:00	EV
	Faux-débutant.....	Lundi.....	11:00 - 12:00	EV
	2ème année.....	Mardi.....	18:00 - 19:00	EV
	Pré-intermédiaire 1.....	Mercredi.....	18:00 - 19:00	EV
	Pré-intermédiaire 2.....	Mercredi.....	19:00 - 20:00	EV
	Pré-intermédiaire 3.....	Lundi.....	19:00 - 20:00	ELC
	Intermédiaire 1.....	Lundi.....	12:20 - 13:20	EV
	Intermédiaire 2.....	Vendredi.....	17:00 - 18:00	EV
	Intermédiaire 3.....	Lundi.....	13:20 - 14:20	EV
	Perfectionnement 1.....	Mercredi.....	19:00 - 20:00	ELC
	Perfectionnement 2.....	Mercredi.....	18:00 - 19:00	ELC
Conversation.....	Lundi.....	10:00 - 11:00	EV	
Conversation.....	Lundi.....	18:00 - 19:00	ELC	
Conversation.....	Mardi.....	19:00 - 20:00	EV	
<b>Espagnol</b>	Débutant.....	Mardi.....	18:00 - 19:00	ELC
	Elémentaire.....	Mardi.....	19:00 - 20:00	ELC
	Intermédiaire.....	Mardi.....	19:00 - 20:00	ELC
	Perfectionnement.....	Mardi.....	18:00 - 19:00	ELC
<b>Italien</b>	Débutant.....	Jeudi.....	18:30 - 19:30	ELC
	3ème année.....	Mercredi.....	18:30 - 19:30	ELC
	Intermédiaire.....	Mercredi.....	17:30 - 18:30	ELC
	Avancé.....	Mardi.....	18:30 - 19:30	ELC

<b>Japonais</b>	Initiation langue et culture....	Jeudi.....	19:00 - 20:00	ELC
	2ème année.....	Vendredi.....	18:00 - 19:00	ELC
	3ème & 4ème année.....	Lundi.....	18:00 - 19:00	ELC
	Intermédiaire.....	Jeudi.....	18:00 - 19:00	ELC
	Avancé.....	Lundi.....	19:00 - 20:00	ELC

<b>Russe</b>	Débutant.....	Samedi.....	11:45 - 12:45	EV
	Elémentaire.....	Samedi.....	10:45 - 11:45	EV
	Intermédiaire.....	Samedi.....	09:45 - 10:45	EV

<b>Portugais</b>	Initiation langue et culture....	Mardi.....	19:00 - 20:00	ELC
	Elémentaire.....	Mardi.....	18:00 - 19:00	ELC
	Intermédiaire et avancé.....	Mercredi.....	18:45 - 19:45	ELC

**Nos tarifs : 230€ TTC par langue pour l'année (28h/an)**  
**410€ TTC pour 2 langues , 590€ pour 3 langues**

**Début des cours :** Semaine 39, selon les cours entre le 23 et 28 septembre 2024  
**Fin des cours :** mai/juin 2025. Pas de cours pendant les vacances scolaires, sauf exception.

### MODALITES D'INSCRIPTION

#### Inscription et règlement obligatoire avant le premier cours

dans la limite des places disponibles

- Choisissez le cours adapté à votre niveau ou faites-vous conseiller lors de l'inscription. Le premier cours tient lieu de test (vous serez orienté vers un autre groupe si nécessaire).
- Remplissez un bulletin d'inscription auprès de Chartres International et effectuez le règlement. Les bulletins sont également téléchargeables sur notre site internet.
- Le règlement de la totalité des cours (**230€ TTC par an**) est obligatoire à l'inscription. Il peut être effectué par chèque à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**, ou en espèces remises au Secrétariat. Possibilité de payer en 2 fois par chèques (à remettre en totalité). Le tarif est dégressif pour **deux ou trois cours de langues** suivis par le même apprenant.
- L'inscription peut être annulée dans les 7 jours suivant le premier cours effectué.
- Chartres International se réserve le droit d'annuler la programmation d'un cours pour l'année entière en cas d'inscriptions insuffisantes.

#### Renseignements et inscriptions :

Secrétariat de Chartres International ☎ **09.54.68.07.35**

**Permanence :** mardi, jeudi 13h45-17h15 et mercredi, jeudi, vendredi 9h00-12h30

[contact@chartresinternational.com](mailto:contact@chartresinternational.com) [www.chartresinternational.com](http://www.chartresinternational.com)

**STAGES D'ANGLAIS** pour COLLEGIENS et LYCEENS 100€ la semaine - Consultez-nous !